



## **PROCES-VERBAL NO 11 DU CONSEIL GENERAL**

Mercredi 27 septembre 2023 à 20h00 à la salle Festisport à Courtepin  
(la version française fait foi)

Séance du conseil général sous la présidence de M. Peter Grünig, président du Conseil général pour la période 2023-2024.

Ordre du jour :

1. Salutations et ouverture de la séance
2. Appel nominal
3. Approbation de l'ordre du jour de la séance
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mai 2023
5. Communications du président du Conseil général
6. Election d'un membre pour la commission de naturalisation
7. Planification financière 2023-2031
8. Informations du Conseil communal
9. Réponses aux questions de la séance précédente
10. Informations du bureau du Conseil général
11. Divers

---

### **1. Salutations et ouverture de la séance**

M. Peter Grünig, président du Conseil général, ouvre la séance à 20h00 :

« Monsieur le Syndic,  
Monsieur le Vice-Syndic,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,  
Chers / chères collègues,  
Chères concitoyennes et chers concitoyens,  
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,  
Je vous souhaite à tous une chaleureuse bienvenue pour cette 11<sup>ème</sup> séance du conseil général.

Je souhaite tout particulièrement la bienvenue à Mme Gilda Bello, notre nouvelle conseillère communale. Je lui souhaite beaucoup de satisfaction et de succès dans sa nouvelle fonction. Je salue tout particulièrement les dames et les messieurs qui ont posé leur candidature en tant que nouveau membre pour la commission de naturalisation.

Je rappelle que les débats sont enregistrés (comme le permet l'art. 3 du règlement d'exécution de la Loi sur les communes). Les intervenants sont priés d'utiliser les micros mis à leur disposition par les scrutateurs et de décliner leur identité, nom et prénom, afin de faciliter la rédaction du procès-verbal.



Les tables sont numérotées de 1 à 10 et sont réparties entre les scrutatrices et scrutateurs, de la façon suivante :

- Marlyse Spiegel : tables 1 et 2, ainsi que le bureau.
- Cornelia Roelli Salathé : tables 3, 4 et 5.
- Bernard Sturny : tables 6 et 7.
- Michel Werro : tables 8, 9 et 10.

Chacun est libre de s'exprimer en français ou en allemand et il est en tout temps possible de demander une traduction, respectivement une explication.

La convocation de la séance a été publiée le 15 septembre 2023 dans la Feuille officielle no 37 page 1538, avec l'ordre du jour. Chaque membre du Conseil général a reçu cette convocation par courrier postal. L'ordre du jour a été préparé par le bureau du Conseil général en collaboration avec le Conseil communal. Il a été publié sur le site internet de la commune afin que les citoyennes et citoyens intéressés puissent y participer. »

## **2. Appel nominal**

M. Peter Grünig passe à l'appel nominal.

L'appel nominal fait remarquer les absences excusées de MM. Pascal Vinard, Michel Schafroth, Nicolas Schneiter, Baptiste Esseiva et Alexander Wyss.

45 conseillères et conseillers généraux sont présents. La majorité est fixée à 23 voix en cas de votation.

## **3. Approbation de l'ordre du jour de la séance**

Chaque membre du Conseil général a reçu l'ordre du jour tel que proposé ci-dessus.

Y a-t-il des questions ou des remarques au sujet de l'ordre du jour ?

Vote :

Le Conseil général accepte à l'unanimité (45 voix) l'ordre du jour tel que présenté.

## **4. Approbation du procès-verbal no 10 de la séance du 24 mai 2023**

Le procès-verbal de la séance no 10 du 24 mai 2023 a été adressé par courriel au conseil général, tant en français qu'en allemand. Je remercie Mme Sarah Spiegel pour la rédaction du procès-verbal ainsi que toutes les personnes qui ont contribué aux corrections et à la traduction.

Y a-t-il des questions ou des remarques au sujet du procès-verbal ?



Vote :

Le Conseil général accepte à la majorité (44 voix) le procès-verbal de la séance du 24 mai 2023 et 1 abstention.

## **5. Communications du président du Conseil général**

M. Peter Grünig poursuit et informe les membres du conseil général des points suivants :

Il a participé le 24 juin 2023 au 100<sup>ème</sup> anniversaire de la section des samaritains de Courtepin. C'était une journée très intéressante avec l'engagement des pompiers, de l'ambulance de Morat, de la police cantonale et des samaritains. Il tient à remercier les organisateurs et tous les participants.

La fête nationale du 31 juillet 2023 a été organisée par la commune de Courtepin avec les quatre sociétés de Villarepos au terrain de foot à Villarepos. M. Peter Grünig remercie les organisateurs de cette soirée. La mise en place de navettes gratuites toutes les 30 minutes a été très appréciée par tout le monde.

Le 27 août 2023 a eu lieu la deuxième édition de Découvertépin. Le temps n'était pas au rendez-vous ce qui a certainement joué un rôle au niveau des participants. M. Peter Grünig remercie les organisateurs et se réjouit de la prochaine édition.

L'équipe gagnante du Kubb a organisé la sortie du conseil général et du conseil communal le 27 août 2023. La journée était prévue dans le cadre de Découvertépin avec un apéro-brunch à la buvette du FC Courtepin suivie d'une mission en route. Seulement 18 personnes ont répondu favorablement à l'invitation. De ce fait, les organisateurs ont décidé d'annuler cette sortie. M. Peter Grünig rappelle à tous les membres qu'il est important de répondre, que ce soit oui ou non.

## **6. Election d'un membre pour la commission de naturalisation**

Le 13 mai 2023, Mme Carole Plancherel a présenté sa démission de la commission de naturalisation pour le mois de septembre. Il y a eu six candidatures à l'élection d'un nouveau membre au sein de la commission de naturalisation, par ordre alphabétique : Mme Fiorina Brülhart, M. François Da Silva Neto, Mme Maryse Muzenga, Mme Elsa Piller, M. Hans Joachim Schmidt et M. Armin Schöni. Ce dernier a retiré sa candidature en date du 14 septembre 2023.

La parole est donnée aux candidats pour se présenter brièvement.

Mme Regula Hayoz Helfer relève la question du bilinguisme et demande aux candidats de s'exprimer en allemand.

La parole est donnée à Mme Carole Plancherel du groupe « Le Centre/Die Mitte » qui souhaite relever qu'au début de la législature chaque groupe avait un membre dans la commission de naturalisation. Elle se pose la question pourquoi en milieu de législature cela devrait changer. Le groupe « Le Centre/Die Mitte » demande aux membres du conseil général de soutenir la candidature de Mme Fiorina Brülhart pour une question de représentativité des groupes dans les différentes commissions.



M. Peter Grünig passe à l'élection, laquelle sera par bulletin de vote secret. Les membres du conseil général sont priés de noter le nom sur les bulletins de vote distribués.

Bulletins distribués 45, bulletins rentrés 45, bulletins blanc 0, bulletins nuls 0, bulletins valables 45. La majorité absolue est de 23 voix.

Mme Maryse Muzenga a obtenu 2 voix, Mme Elsa Piller a obtenu 5 voix et M. Hans Joachim Schmidt a obtenu 5 voix.

Vote 1<sup>er</sup> tour :

Mme Fiorina Brülhart et M. François Da Silva passent au deuxième tour avec respectivement 19 et 14 voix.

Bulletins distribués 45, bulletins rentrés 45, bulletins blanc 0, bulletins nuls 0, bulletins valables 45. La majorité absolue est de 23 voix.

Vote 2<sup>ème</sup> tour :

Mme Fiorina Brülhart obtient 20 voix et M. François Da Silva Neto est élu avec 25 voix.

M. Peter Grünig félicite M. François Da Silva Neto pour son élection au sein de la commission de naturalisation.

*Applaudissement du conseil général.*

## **7. Planification financière 2023-2031**

La parole est donnée à M. Eric Vonlanthen, vice-syndic. Il présente la liste de la planification financière 2023 – 2031 établie par le conseil communal. Le classement a été fait par ordre de priorité. Les investissements dans la colonne A sont obligatoires et légalement il n'y a pas le choix. La colonne B comprend les investissements que souhaitent réaliser la commune d'ici 2031 ainsi que la colonne C, qui n'est du moins sans conséquences négatives à la population si ces investissements ne sont pas concrétisés. Les propositions reçues des différents groupes vont être chiffrées par le Conseil communal jusqu'au 6 octobre 2023. M. Eric Vonlanthen passera dans chaque groupe afin qu'ils puissent discuter du plan financier ensemble ainsi que les différentes variantes.

M. Eric Vonlanthen parcourt cette liste du plan financier de 2023-2031 en procédant sous forme de « workshop ».

Suite à la votation consultative, l'investissement pour la route Villarepos- Wallenried devient un investissement en catégorie B.

M. Rufino Leon demande au cas où le montant calculé sera plus élevé que proposé, que se passera-t-il ? M. Eric Vonlanthen explique que les montants ont été calculés le plus exact possible et que si le montant devait changer, le conseil général pourra alors remettre un investissement B en priorité C. Le plan financier sera continuellement mis à jour avec les montants exacts.



Mme Nicole Andrey demande à ce que les votes soient plus précis. M. Eric Vonlanthen rappelle qu'il s'agit d'un vote consultatif, la votation de la planification finale aura lieu à la séance de décembre. De ce fait, l'investissement pour la route de Villarepos-Wallenried a été voté une seconde fois et sera en priorité B avec la majorité des voix et 1 abstention.

M. Philippe Stöhr prend la parole et déclare : « Cela fait deux ans et demi que vous devez compter lors des assemblées et vous n'en êtes pas capable. Il faudrait gentiment que ça soit un peu efficace. »

Mme Marlyse Spiegel rebondit en précisant que les groupes ont été informés qu'il s'agit d'une votation consultative et selon les instructions reçues, les voix ne devaient pas être comptées avec les abstentions. Ce vote consultatif était uniquement oui ou non, si les membres étaient d'accord avec la proposition du conseil communal il fallait lever le carton. En cas de 23 voix ou plus, on passe au prochain investissement. Le bureau n'était pas préparé à ce qu'il y ait des modifications dans les votations.

M. Stéphane Renz prend la parole : « C'est vous qui décidez donc si vous souhaitez voter comme ça, on vote comme ça. C'est à vous de dire, soyez ferme. »

M. Philippe Stöhr reprend la parole et indique « On a mis en garde plusieurs fois avec le groupe que vous soyez correctement préparés pour cette séance. On a fait que 4 votes. »

M. Peter Grünig rappelle qu'il s'agit ici d'un vote consultatif.

M. Philippe Stöhr relève qu'il faut que ça soit efficace et rapide. Il propose ce qui avait été convenu dès le départ que s'il y a la majorité absolue, on passe à l'investissement suivant.

*Pause de 5 minutes pour laisser au bureau un temps de délibération.*

Une question a été relevée par un membre du conseil général concernant le point des installations énergétiques, dont les subventions accordées aux personnes privées. Les subventions doivent-elles être comptabilisées et figurées dans le plan des investissements ? M. Eric Vonlanthen répond que les subventions ont été ajoutées afin de calculer le niveau du flux de liquidité, tout dépend jusqu'où on va et aussi où l'on peut se diriger dans ces subventions. Ce point sera discuté dans les groupes avec M. Eric Vonlanthen et la décision sera prise en décembre.

Mme Sandrine Spicher, membre du conseil général et bénévole auprès de la ludothèque Pinocchio, relève l'importance d'avoir une bibliothèque/ludothèque au sein de Courtepin. Elle demande aux membres du conseil général de voter en faveur de la bibliothèque/ludothèque et informe également qu'ils sont à la recherche de bénévoles.

Suite à un débat au sein du conseil général, les membres votent le plan financier tel que proposé par le conseil communal, sauf le point suivant :

Bibliothèque/Ludothèque passe majoritairement en investissement B au lieu du C.

Les groupes ont eu la possibilité d'envoyer leur liste de « souhaits », ceux-ci ont été repris dans le plan financier.

*Le plan financier 2023 – 2031 est annexé au procès-verbal.*

*Applaudissement du conseil général.*



## **8. Information du Conseil communal**

La parole est donnée à M. Martin Moosmann, syndic.

Un tout-ménage a été distribué concernant une soirée d'information pour l'Agglo Fribourg, qui aura lieu le 11 octobre 2023 tenue par le préfet du Lac et la préfète de Sarine.

Dans le prochain bulletin, vous serez informé des lieux de rencontres d'urgence. Le lieu d'urgence de Courtepin est la halle Festisport.

Dans les prochaines semaines, le site internet AESC2040.ch sera mis en ligne. Il s'agit d'un site internet pour la future step de Pensier, où vous trouverez toutes informations qui seront mises à jour.

Malgré un été très chaud et très sec, il n'y a eu aucun manque d'eau potable sur tout l'été 2023.

Le service technique a engagé deux personnes à 100%, Mme Arlette Ruch et M. Olivier Jemmely.

La parole est donnée à M. Jonas Aebischer, conseiller communal. Il a deux informations à transmettre.

1. Le programme d'intégration pour les réfugiés ukrainiens s'est terminé au 24 septembre 2023.
2. le projet à la ferme Michel a avancé. Il reste un solde de 100'000 CHF selon le dernier investissement voté et accepté. Un crédit supplémentaire de 250'000 CHF sera demandé en votation lors de la séance de décembre. Une mise en concours pour ce projet sera lancée en janvier et il demande la présence de membres de chaque groupe pour faire partie du jury. Merci de transmettre jusqu'au 15.11.23 au bureau le nom des personnes intéressées.

## **9. Réponses aux questions de la séance précédente**

La question n°34 du 24 mai 2023 de M. Franz Walter du groupe « Entente Bourgeoise », concerne les heures d'ouverture de la déchetterie, était restée ouverte suite à la demande de M. Rufino Leon en fin de séance.

La parole est donnée à M. Daniel Aeschlimann. Ils ont étudié les heures d'ouverture de la déchetterie avec le service technique et il a été constaté à plusieurs reprises qu'il y a peu de monde le samedi après-midi. Les habitants de la commune peuvent utiliser les trois déchetteries de la commune et tous les jours une des déchetteries est ouverte.

La parole est donnée à Mme Fiorina Brülhart et relève qu'elle a fait le même constat pour le samedi après-midi. Étant donné qu'il n'y a pas beaucoup de monde le samedi après-midi, elle demande s'il serait envisageable de fermer le samedi après-midi et d'ouvrir en contrepartie un matin en semaine pour les seniors de la commune. C'est ce qu'il ressort d'un sondage dans le cadre d'un projet cantonal Senior+. Au niveau du coût, elle demande également pourquoi la commune n'envisage pas d'engager des jeunes retraités pour surveiller la déchetterie.



M. Daniel Aeschlimann précise que la volonté du conseil communal était d'aider les jeunes pour financer leurs études. Il a beaucoup de demande de jeunes, ils s'organisent très bien entre eux et le travail est bien fait. Il est d'avis qu'on garde les horaires actuels, cette question pourra être reprise lors de la création de la nouvelle déchetterie, laquelle figure sur le plan financier.

## **10. Information du bureau du Conseil général**

M. Peter Grünig informe que le règlement du conseil général a été approuvé fin août 2023 par le DIAF, lequel a été mis sur le cloud du conseil général par Mme Anne Rochat ainsi que sur le site internet de la commune. La version allemande est en cours d'élaboration et devrait être terminée d'ici la séance de décembre.

M. Didier Aeberhard a remplacé M. Erwin Fuhrer pour le groupe de travail sur le règlement des eaux usées.

Les membres du bureau ont nommé M. Boris Geiser président du groupe de travail pour l'établissement d'un manuel, M. Norbert Haas sera vice-président. Ils ont déjà commencé le travail.

## **11. Divers**

M. Peter Grünig relève que les postulats ont été donnés dans un court délai. Le bureau a décidé de les mettre à l'ordre du jour, la décision sera prise lors de la prochaine séance au mois de décembre. Il indique également qu'il a eu contact aujourd'hui avec M. Riedo du service des communes à Fribourg, lequel relève que les délais sont trop courts et que selon l'art. n°27 du règlement que le conseil communal est invité à se déterminer sur les propositions et postulats émis. Le conseil communal ne peut pas se déterminer avec un aussi court délai.

### **1. Proposition de Mme Carole Plancherel du groupe « Le Centre/Die Mitte »**

La parole est donnée à Mme Carole Plancherel. Entre temps un postulat a été mis en route, qui est plus détaillé. Cela permettra également d'avoir un rapport concernant la stratégie et le plan d'actions « enfance et jeunesse ». Elle propose de retirer la question et de déposer le postulat en lieu et place. La question est retirée.

### **2. Postulat « Intergroupes » - annexe 1**

Mme Carole Plancherel poursuit et complète ce qui a été dit précédemment. Elle donne également lecture du postulat.

Selon les recherches effectuées, la commune de Courtepin ne dispose pas d'un tel plan de stratégie et plan d'action avec un plan financier. Le canton peut aider la commune au niveau du matériel, des subventions et également l'aide en personnel mis à disposition du canton.

M. Peter Grünig remercie pour les explications et précise qu'il sera en votation lors de la séance en décembre.



### **3. Postulat du groupe « Le Centre/Die Mitte » - annexe 2**

Mme Marlyse Spiegel donne lecture du postulat de mobilité douce, plus précisément du projet de piste cyclable, reliant Morat à Fribourg en traversant la commune.

M. Peter Grünig explique que cela sera également repris en décembre.

M. Peter Grünig explique que les postulats ont été lus ce soir mais ne seront pas relus en décembre, suite à la question de M. Philippe Stöhr. Le conseil communal prendra position lors de la séance de décembre et les postulats seront uniquement passés en votation.

### **4. Postulat de M. Julien Pasquier du groupe « Pour Notre Commune » - annexe 3**

La parole est donnée à M. Julien Pasquier et lit le postulat.

### **5. Question de M. Franz Walter du groupe « Entente Bourgeoise » - annexe 4**

La parole est donnée à M. Franz Walter et explique la question du groupe « Entente Bourgeoise » concernant la déchetterie communale. Il devrait être possible de donner la chance aux personnes de s'expliquer au sujet du manque de macaron.

M. Daniel Aeschlimann explique que les gens qui changent de voiture peuvent s'adresser au service technique qui enverra un nouveau macaron. Suite à plusieurs personnes qui n'habitent pas Courtepin, par exemple une voiture avec des plaques Thurgovienne, ou du vol de platine, la commune a engagé un Securitas pour faire des contrôles et de l'ordre. Toutes infractions seront directement dénoncées à la préfecture, on ne peut pas faire de sélection.

Mme Nicole Andrey indique qu'elle n'a plus de macaron car elle a changé de voiture et qu'ils lui demande la carte grise. Elle se demande comment ils vont faire pour les personnes qui viennent à vélo ou à pied.

M. Norbert Haas explique qu'il a vécu la même chose. Pour lui, il y aurait le droit d'être entendu.

M. Julien Pasquier prend la parole en expliquant qu'il a travaillé durant 12 ans à la déchetterie, il y a beaucoup à faire au niveau de « faire la police concernant le tri ». Les jeunes doivent surveiller au niveau du tri et il est vrai qu'ils ne regardaient pas forcément les macarons avant. Concernant la remarque d'aider les personnes âgées, il s'agit d'une question de bon sens et de passer un petit message aux surveillants de la déchetterie mais il ne voit pas le besoin de changer le cahier des charges des surveillants. Ils ont beaucoup à surveiller au niveau du tri, donc ils ne voient pas forcément les personnes à aider.





**6. Question de M. Franz Walter du groupe « Entente Bourgeoise » - annexe 5**

La parole est donnée à M. Franz Walter et explique la question des bus navettes entre Courtepin et les villages de la commune.

M. Peter Grünig informe que la réponse sera donnée à la prochaine séance.

**7. Question de M. Franz Walter du groupe « Entente Bourgeoise » - annexe 6**

La parole est donnée à M. Franz Walter et explique la question des places de parking pour les habitants de la commune.

M. Daniel Aeschlimann explique que le parking de l'école sera probablement bientôt terminé, les professeurs se parquent actuellement devant le bâtiment Festisport et dès que le parking de l'école sera terminé, il y aura des places à disposition devant le bâtiment Festisport. Une fois la construction du home terminée, celui-ci cèdera également des places de parc devant Festisport. La commune doit encore étudier cette question de places de parc.

**7. Question de Mme Cornelia Rolli Salathé du groupe « Courtepin Ensemble » - annexe 7**

Mme Cornelia Rolli Salathé indique que la première partie de sa question a déjà été répondue et lit la deuxième partie de sa question concernant les projets du service technique.

M. Peter Grünig indique que la réponse sera donnée lors de la séance de décembre.

M. Philippe Stöhr revient sur la sortie du conseil général et du brunch du 27 août 2023. Il relève que seulement 23 personnes ont répondu au formulaire sur les 57 personnes, dont 17 personnes ont répondu favorablement. La rencontre n'a pas été annulé à cause qu'il n'y a eu que 18 participants, mais plutôt à cause du manque de respect total envers les organisateurs.

M. Philippe Stöhr propose de s'en tenir aux questions/postulats tels que mentionnés dans leurs énoncés et qui ont été transmis officiellement, ceci afin d'avoir un gain de temps et de faciliter la tenue du procès-verbal pour la secrétaire.

Mme Lara Fantinati relève que le plan législature disponible sur le site de la commune n'est pas à jour. Elle demande au conseil communal d'y remédier. M. Eric Vonlanthen remercie pour cette remarque et il se chargera de faire le nécessaire.

M. Rufino Leon explique qu'à l'époque il y avait une commission sur les éoliennes. Qui prend la décision de fermer une telle commission et d'en informer ses membres ?

M. Wüthrich informe que cette commission sera laissée en « standby » et dès qu'il sera nécessaire de la remettre en activité, cela sera plus facile si elle n'est pas fermée au lieu de mettre une nouvelle commission sur pied en peu de temps.



**COMMUNE DE COURTEPIN**  
**GEMEINDE COURTEPIN**

**Secrétariat du conseil général**  
**Sekretariat des Generalrats**  
Route de Fribourg 42  
1784 Courtepin  
026 684 18 34 – [secretariatcg@courtepin.ch](mailto:secretariatcg@courtepin.ch)

La prochaine séance du Conseil général est fixée au mercredi 13 décembre 2023 à 19h00.  
Le Président remercie chaleureusement les membres du conseil général et leur souhaite un bon retour dans leurs foyers.

La séance est levée à 23h05.

### **Pour le conseil général**

Le Président :

Peter Grünig

La Secrétaire :

Sarah Spiegel

### **Annexes :**

Plan financier 2023-2031

1. Postulat intergroupes au sujet de l'enfance et de la jeunesse
2. Postulat du groupe « Le Centre/Die Mitte » au sujet de la mobilité douce
3. Postulat du groupe « Pour Notre Commune » au sujet
4. Question du groupe « Entente Bourgeoise » au sujet de la déchetterie communale
5. Question du groupe « Entente Bourgeoise » au sujet des bus navettes
6. Question du groupe « Entente Bourgeoise » au sujet des places de parc
7. Question du groupe « Courtepin Ensemble » au sujet du service technique

Courtepin



# Conseil général

## POSTULAT

### FORMULAIRE DE DÉPÔT (p. 1/2)

**Auteur(s):** Intergroupes

**Objet:** Mise sur pied d'une Commission Enfance et Jeunesse

#### Texte:

Outre la Convention internationale des droits de l'homme et la Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant, la loi fédérale d'encouragement de l'enfance et de la jeunesse, et au niveau cantonal, la loi sur l'enfance et la jeunesse (LEJ) engagent les cantons et les communes à promouvoir le développement des enfants et des jeunes, à garantir leur droit de participer à la société et à protéger celles et ceux qui sont menacés. La LEJ dit ceci à son article 8 et à son article 20 :

#### Art. 8

Responsabilités des communes

Les communes assument la responsabilité du développement des activités générales concernant les enfants et les jeunes domiciliés sur leur territoire. Pour réaliser ces tâches, elles peuvent développer des collaborations au niveau régional.

#### Art. 20

Activités générales concernant les enfants et les jeunes – Définition

Sous activités générales, on entend notamment la participation des enfants et des jeunes à l'échelon local, l'offre d'une animation jeunesse en milieu ouvert, le soutien aux projets des jeunes, l'information sur ces offres aux jeunes et aux familles ainsi qu'un aménagement de l'environnement adapté aux besoins des enfants et des jeunes.

La loi engage donc les communes à développer une politique de l'enfance et de la jeunesse. Son règlement d'application mentionne que les communes mettent sur pied une offre destinée aux enfants et aux jeunes, basée sur une stratégie et un plan d'actions.

Le canton de Fribourg a établi une stratégie (« Je participe !») sur laquelle les communes peuvent se baser et un guide pour les communes. Cette stratégie vise trois objectifs pour les enfants et les jeunes :

1. Une éducation globale
2. Encourager la participation et la citoyenneté
3. Promouvoir un cadre de vie épanouissant

Pour tous ces objectifs, les communes doivent être impliquées. Elles sont aux premières loges.

Le canton met également à disposition -sur demande- une personne aidant à l'élaboration de la stratégie communale et subventionne la commune pour ce faire et pour les activités communales.

Or, en parcourant la réponse du Conseil communal et les documents cantonaux à disposition sur les stratégies communales déposées et validées, il s'avère que Courtepin ne dispose pas d'une vraie stratégie écrite, à long terme, avec une vision claire, et d'un plan d'actions concret, le tout accessible à toute la population.

Bien des communes dont Fribourg, Bulle et même Gurmels, disposent d'une telle stratégie et d'un plan de mesures concret, et même d'une Commission de l'enfance de la jeunesse.

C'est pourquoi, nous, conseillers et conseillère générales soussignées demandons :

1. La mise en place d'une Commission enfance et jeunesse à Courtepin chargée d'élaborer un concept Enfance et Jeunesse, composée de membres issus de divers milieux et organismes.
2. Ce concept comprendra :
  - Un état des lieux des offres actuelles et des infrastructures pour l'enfance et la jeunesse sur l'ensemble de la commune
  - Une stratégie structurée et un plan actions
  - Assortis d'un planning temporel et d'un plan financier.
3. Cette Commission travaillera de concert avec d'autres organismes tel que clubs sportifs, associations de culture et loisirs, propriétaires, jeunesses, paroisses, etc...
4. Cette Commission se chargera de demander au canton de Fribourg (Service de l'enfance et de la jeunesse) l'aide matérielle et en personnel, disponible pour l'aider à élaborer ce concept.
5. Cette Commission sera présidée par le/la conseiller/ère communale en charge des écoles ou de la culture et sera composée de conseillers généraux et conseillères générales de tous les groupes.

---

**A remplir par le Bureau du Conseil général**

Recevabilité?

OUI:

NON (à motiver):

Qualification formelle?

Proposition:

Autre (à motiver):

# Postulat

FORMULAIRE DE DÉPÔT (p. 2/2)

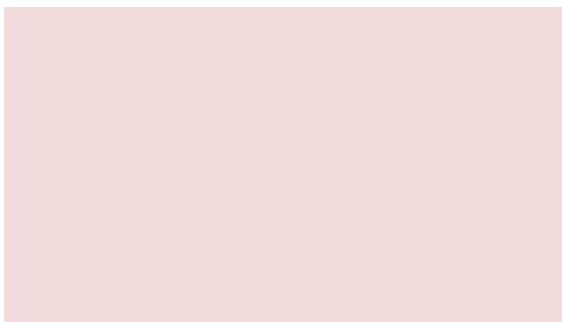
Auteur(s): **Intergroupes**

Objet: **Mise sur pied d'une Commission Enfance et Jeunesse**

Cosignataires:

	Nom	Prénom	Signature
_1.			_____
_2.			_____
_3.			_____
_4.			_____
_5.			_____
_6.			_____
_7.			_____
_8.			_____
_9.			_____
*_0.			_____

\* Si le nombre de cosignataires est supérieur à 10, veuillez remplir d'autres formulaires comme celui-ci, en complétant la numérotation comme il convient.



## A remplir par le Bureau du Conseil général

Recevabilité?

OUI:

NON (à motiver):

Qualification formelle?

Proposition:

Autre (à motiver):

Courtepin



# Conseil général

## POSTULAT

### FORMULAIRE DE DÉPÔT (p. 1/2)

**Auteur(s):** Groupe Le Centre

**Objet:** Mobilité douce – piste cyclable

#### Texte:

Selon le communiqué de presse du 16 janvier 2023, le Conseil d'Etat a fixé les périmètres des agglomérations de Bulle et de Fribourg. Cette dernière compte 22 communes, dont la commune de Courtepin considérée avec « un tissu urbain ». Toutes ces communes ont un délai de deux ans pour élaborer, sous la conduite des préfectures concernées, les statuts de l'association qui aura la tâche de mettre en œuvre les prochains projets d'agglomération.

Dans le cadre de ce projet, la TransAgglo prévoit un réseau d'axes de mobilité douce (vélo, marche, trottinette, etc) composé de tronçon reliant Avry et Düdingen. Ce tronçon n'est pas si éloigné de notre commune et même de Morat.

Dans le terme « tissu urbain » repris par le communiqué, le terme de « mobilité » est compris. Même si le tissu urbain d'une commune est au premier abord plutôt composé de l'ensemble des constructions, équipements et réseaux la constituant.

C'est le bon moment pour considérer la population se déplaçant de plus en plus avec des vélos. De plus, les jeunes de Courtepin fréquentant les écoles secondaires ou supérieures à Fribourg n'ont aucune connexion cyclable sans emprunter des routes très fréquentées et inappropriées à la mobilité douce.

Toutes ces raisons font penser qu'une vision globale de piste cyclable, ou plutôt d'axes de mobilité douce, doit être mis à l'étude à Courtepin. En tant que 2<sup>ème</sup> commune du Haut-Lac, prenons le courage de mettre sur pied un projet d'axe cyclable entre nos deux chefs-lieux Morat – Fribourg avec notre commune au centre, comme la mythique course à pied.

Le groupe Le Centre demande au Conseil communal :

- d'élaborer un concept global de mobilité douce dans la commune d'ici à deux ans
- dans ce cadre, de prévoir un premier tronçon de piste cyclable reliant la commune à la capitale de notre canton.

#### A remplir par le Bureau du Conseil général

##### Recevabilité?

OUI:

NON (à motiver):

##### Qualification formelle?

Proposition:

Autre (à motiver):

# Postulat

FORMULAIRE DE DÉPÔT (p. 2/2)

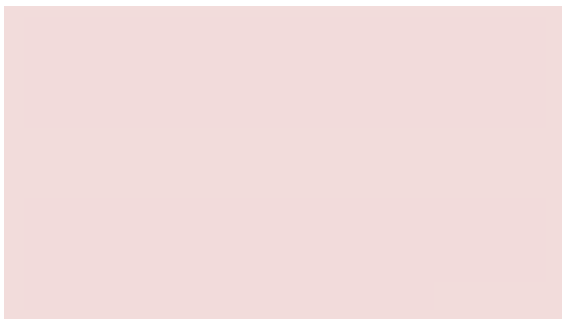
Auteur(s): **Groupe Le Centre**

Objet: **Mobilité douce – piste cyclable**

Cosignataires:

	Nom	Prénom	Signature
_1.			_____
_2.			_____
_3.			_____
_4.			_____
_5.			_____
_6.			_____
_7.			_____
_8.			_____
_9.			_____
*_0.			_____

\* Si le nombre de cosignataires est supérieur à 10, veuillez remplir d'autres formulaires comme celui-ci, en complétant la numérotation comme il convient.



## A remplir par le Bureau du Conseil général

Recevabilité?

OUI:

NON (à motiver):

Qualification formelle?

Proposition:

Autre (à motiver):



N° (à remplir par le secrétariat du Conseil général) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Formulaire de dépôt**

À cocher (uniquement une case)

Postulat pour étude

Proposition

Résolution

Question

Date : le 2 septembre 2023

De : Julien Pasquier, Pour Notre Commune

**Titre : Création de postes d'enseignants-es d'éducation physique / Coordinateur-trice sport pour la commune**

Texte en annexe  ci-dessous

Mesdames, Messieurs,  
Chères et chers collègues,

Avec 5702 habitants recensés au 31 décembre 2022, la commune de Courtepin ne fait plus figure de remplaçante au sein de l'équipe du district du Lac, mais occupe dorénavant la deuxième position derrière celle de notre chef-lieu. Cette nouvelle notoriété acquise par une expansion géographique et démographique croissante, a considérablement complexifié certaines prestations et notamment celles du cercle scolaire. De fait, avec des effectifs grandissants et des contraintes organisationnelles de plus en plus élevées, il convient de se poser la question de la professionnalisation de certaines ressources, et notamment, de celle de l'éducation physique et de la coordination sportive générale au sein de notre commune.

De nos jours, il n'est plus à prouver que l'enseignement de l'éducation physique et sportive possède une place importante au même titre que les autres disciplines dans le développement des capacités motrices, cognitives et sociales de l'enfant. Effectivement, la période de l'enfance est souvent relevée comme l'âge d'or de l'apprentissage où la pratique d'activités physiques contribue à affiner des habiletés motrices, à maîtriser de nouveaux équilibres ou encore à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences, et contribuer ainsi à la socialisation de l'élève.

C'est pourquoi je vous propose, comme plusieurs communes du canton l'ont déjà fait depuis quelques années, de professionnaliser l'enseignement de l'éducation physique et sportive par l'engagement de personnel qualifié dans ce domaine. Ceci afin d'apporter une ressource supplémentaire au sein de notre établissement et d'enrichir la qualité de l'enseignement dispensé. De plus, plusieurs scénarios existants ont permis d'élargir le champ d'action amené par cette spécialisation, dans le but de fournir et promouvoir des prestations sportives comme vecteur de bien-être et d'émotions pour toute la commune. Ce personnel pouvant également être force de proposition et de soutien lors d'événements organisés par la commune pour ces citoyens.

Je vous remercie pour votre attention et j'espère que vous soutiendrez cette proposition.

Signature(s)





COMMUNE DE COURTEPIN  
GEMEINDE COURTEPIN

CONSEIL GÉNÉRAL Législature 2021-2026

**Qualification formelle à remplir par le Bureau**

Préavis du Bureau	ACCEPTÉE <input type="checkbox"/>	MODIFIÉE <input type="checkbox"/>
-------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

**Recevabilité à remplir par le Bureau**

Préavis du Bureau	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
-------------------	------------------------------	------------------------------

Courtepin



Generalrat

## FRAGE

EINGABEFORMULAR ( S. 1/2 )

**Autor(en):** Bürgerliches Bündnis / Entente Bourgeoise Franz Walter

**Betrifft:** Déchetterie communale de Courtepin

**Text: A** Nous avons connaissance de cas, ou le service de sécurité dénonçait des habitants directement à la préfecture parce que la voiture ne portait pas le macaron qui donne droit d'entrer. Comme il s'agit des voitures nouvelles (le macaron disparaît avec l'ancienne voiture) ou d'une deuxième voiture d'un habitant, nous suggérons que le service de sécurité parle aux personnes pour s'assurer, qu'ils n'habitent pas la commune.

**B** Nous sommes bien conscients, que les étudiants qui surveillent la déchetterie ne sont pas censés d'aider les gens. Mais ça n'évite pas qu'ils pourrait parfois aider des clients hors forme (vieux, handicapé etc.) de porter des déchets lourds.

**Unterschrift/en**

Franz Walter \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courtepin



Generalrat

## FRAGE

EINGABEFORMULAR ( S. 1/2 )

**Autor(en):** Bürgerliches Bündnis / Entente Bourgeoise Franz Walter

**Betrifft:** Bus Navette dans la commune

**Text:** Pour mieux unifier la commune et dans le but d'encourager les habitants à prendre le train à Courtepin, nous posons la question suivante au Conseil communal: Est-ce qu'on pourrait envisager de créer un bus navette qui fait le lien entre les différents hameaux (et surtout Villarepos) avec la Gare de Courtepin?

**Unterschrift/en:**

Franz Walter

---

---

Courtepin



Generalrat

## FRAGE

EINGABEFORMULAR ( S. 1/2 )

**Autor(en):** Bürgerliches Bündnis / Entente Bourgeoise Franz Walter

**Betrifft:** Places de parking à Courtepin

**Text:** Nous apprenons avec plaisir que le service technique de la Commune de Courtepin est au complet.

Question ? Est-ce que le Conseil communal peut maintenant développer un concept "Création et gestion des places de parking" à Courtepin?

**Unterschrift/en:**

Franz Walter

---

---



# Generalrat

## FRAGE

### EINGABEFORMULAR

**Autor(en):** Courtepin Ensemble Cornelia Rolli Salathé

**Betrifft:** Besetzte Stellen „Technischer Dienst“ / Postes occupés "service technique"

**Text:** Beide Stellen des «Technischen Dienstes» sind nach längerer Vakanz neu besetzt. Dies sind hervorragende Neuigkeiten. Darf ich fragen, wer die beiden neuen Mitarbeitenden der Gemeinde sind und wie hoch das gemeinsame Arbeitspensum ist?

Projekte wie beispielsweise die Implementierung des Labels „Energistadt“ wurden längere Zeit nicht bearbeitet, da beide Stellen vakant waren. Welche Projekte werden nun von den neuen Mitarbeitenden mit hoher Priorität bearbeitet und welche Ziele werden kurz und mittelfristig angepeilt?

\*\*\*\*\*

Les deux postes du "service technique" ont été pourvus après une longue période de vacance. C'est une excellente nouvelle. Puis-je demander qui sont les deux nouveaux collaborateurs de la commune et quelle est leur charge de travail commune ?

Des projets tels que la mise en œuvre du label "Cité de l'énergie" n'ont pas été traités pendant un certain temps, car les deux postes étaient vacants. Quels projets seront désormais traités en priorité par les nouveaux collaborateurs et quels objectifs seront visés à court et moyen terme ?

**Unterschrift/en:**

**Cornelia Rolli Salathé**

---

---